

Accord intéressement: intéressant vraiment ?

L'accord tri-annuel sur l'intéressement arrive à son terme, la Direction Renault Trucks se devait de négocier un nouvel accord.

Vos représentants syndicaux n'allaient pas être déçus...

Malgré les efforts d'adaptation des salariés durant l'année 2020 perturbée par la situation sanitaire et ses conséquences sur la perte de salaire dû au chômage partiel, malgré une reprise sans précédent au quatrième trimestre et un début de 2021 exceptionnel en terme de commandes, malgré le manque d'anticipation de nos décideurs des approches nécessitant l'arrêt des usines de montage et malgré la 'logique' de notre Direction et 'du mesquin 1% 'AGS, il était raisonnable de penser que l'intéressement, soit un juste retour des efforts des salariés à l'instar des 3 Milliards d'Euro que les actionnaires se sont unilatéralement octroyé, ou des augmentations allouées au membres du Board du groupe.

Il n'en fut rien !!

Chaque OS avait pourtant apportée des idées innovantes et justes. L'une demandant de n'avoir qu'une tranche pour le déclenchement du calcul de l'intéressement. Une autre proposait de doubler le % des 2 tranches existantes. La **CGT** enfin, indexant un % du bénéfice sur le Chiffre d'affaire en prenant pour base de déclenchement le plus petit des CA des 5 dernières années (années historiques).

Toutes ces propositions se basent sur ce qui existe déjà dans d'autres entreprises. Pas de proposition utopiste, de calculs farfelus ignorant les règles comptables. Non rien de cela. Ces types de propositions, validées par d'autres groupes industriels, n'avaient d'autres but que de répartir plus équitablement, les richesses créées par les salariés.

Cela aurait permis d'avoir un intéressement avoisinant les 2000 €.

De l'aveu même du DRH, Mr T. Fayette: "Merci d'avoir travaillé en profondeur le sujet, cela montre notre volonté à tous d'arriver à un accord, mais on n'ira pas sur la solution de prise en compte du chiffre d'affaire." Appuyé par son acolyte Mr O. Barde : "l'idée de la **CGT** de mixer le chiffre d'affaire et le bénéfice est une bonne idée, mais ne sera pas retenue...".

Ces réponses démontrent quatre choses:

1. Que les propositions des OS sont toutes recevables car étayées d'un point de vue comptable et entrant dans le cadre légal.
2. Que la direction est bien au courant de ce qu'il est possible d'inclure dans un accord d'intéressement et de ce qui est pratiqué par d'autres sociétés.
3. Que l'entreprise n'a absolument aucune, mais vraiment aucune, volonté ni de réellement négocier, ni de partager les bénéfices
4. Que l'entreprise joue sur du velours; qui pour revendiquer ou manifester en ce moment ? Les usines sont fermées pour causes de manque de pièces et le tertiaire est en télétravail !

La proposition de l'Entreprise est :

X % du bénéfice lissé sur 3 tranches avec des % dégressifs: comme dirais Coluche : 'Plus tu fais gagner de l'argent à l'Entreprise, moins tu touches !

T1 : de 0 à 50 M€ => le pourcentage de 7,5% sera appliqué au bénéfice réel (entre 0 et 50)

T2 : de 50 à 100 M€ => le pourcentage de 6,5% sera appliqué au bénéfice réel (au-delà de 50 et entre 50 et 100)

T3 : au-delà de 100 M€ => le pourcentage de 6% sera appliqué à bénéfice (au-delà de 100)

Une projection dans le cas d'un bénéfice de 100 M€ donnerait un intéressement de 894€; de 150M€, 1277€, de 200M€, 1660€. Pour rappel en 2020 le bénéfice de Renault trucks a été de 178M€

Au final, il est évident que ce nouvel accord n'est guère plus avantageux que l'actuel, en effet :

L'idée persistante de la Direction est que dans **une bonne année**, l'intéressement plafonne **autour de 1500€**, et lors d'une **année moyenne**, qu'il tourne autour de 800 €; somme très insuffisante pour motiver et récompenser les efforts des salariés !

L'expression unanime des 5 OS a été: « le compte n'y est pas ! »

La **CGT** réitère que l'intéressement doit être un juste retour des efforts consentis et que son mode de calcul doit en être un parfait et équitable reflet;

Le chiffre d'affaire est une composante factuelle; il est encore temps à la Direction de faire (enfin) un geste envers ceux qui étudient, développent et produisent les richesses !

Info de dernière minute:

En 2020 la participation annoncée dans un premier temps par l'entreprise s'élevait à 600 €. La direction de Renault Trucks SAS décidait alors d'abonder de 600 €. Plus dans le but de calmer les esprits que dans un but purement philanthropique !

Comptes publiés et calcul fait, cette participation s'élève à 675 €.

Que croyez vous que l'entreprise décida ?

Réponse 1: Verser 1275 € à tous les salariés

Réponse 2 : Réduire l'abondement de 75 € et verser les 1200 € annoncés

Et oui... malheureusement la bonne réponse est la réponse 2.

Quand la **CGT** vous dit que l'entreprise est dirigée par des avares....

